



Code QR d'authentification  
code : **eXX8n**

Scannez ce QRCode pour authentifier le rapport d'analyses en ligne,  
ou rendez-vous à l'adresse suivante :  
<https://auth.oeno.link/?g=AD3B4DEF-2C84-4E47-94D4-4E2CF271D9DF>

SOCIETE AGRICOLE DU DOMAINE  
D'ESTOUBLON  
Route de Maussane  
13990 FONTVIEILLE

## Rapport d'analyses n°20254308

Emis le 17 décembre 2025

Echantillon reçu le : 16/12/2025

Début d'analyse le : 16/12/2025

Code laboratoire de l'échantillon : 2512163015

Informations fournies par le client

Référence de l'échantillon : **GROSSANE LOT : 252 CUVE 11 - COMPLEMENT : M**  
Nature de l'échantillon : **Huile d'olive**

Analyses	Résultats	Incertitude	COFRAC	Méthodes
Acidité (% ac.oléique)	<b>0.35</b>	+/- 0.05	*	COI/T20/Doc34
Indice de peroxyde (meq O2/kg)	<b>5.7</b>	+/- 1.1	*	COI/T20/Doc35
Absorbance dans l'UV (K 270)	<b>0.09</b>	+/- 0.02	*	COI/T20/Doc19
Absorbance dans l'UV (K 232)	<b>1.79</b>	+/- 0.09	*	COI/T20/Doc19
Absorbance dans l'UV (deltaK)	<b>0.00</b>	+/- 0.02	*	COI/T20/Doc19

Valérie FAVIER, Responsable Laboratoire Suppléante

Ce rapport d'analyses concerne uniquement l'échantillon soumis à l'analyse tel qu'il a été reçu. Le prélèvement et les informations fournies par le client sont sous sa responsabilité. Seuls les résultats suivis d'un astérisque (\*) dans la colonne « COFRAC » sont couverts par l'accréditation. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Déclaration de conformité ou non conformité : Pour déclarer la conformité au règlement européen, les résultats sont directement comparés aux limites qui sont mentionnées dans le règlement CEE 2022/2104. Lorsque les tolérances des cahiers des charges des appellations sont plus sévères que celles du règlement européen 2022/2104, pour déclarer ou non la conformité par rapport à ces cahiers des charges, l'intervalle de spécifications est augmenté de la valeur de l'incertitude de mesure associée au résultat.